



**PRÉFET
DE LA
DORDOGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Périgueux, le 23 février 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Désignation des « Prodiges de la République » en Dordogne

Les Français sont des citoyens solidaires. Fort de ce constat, Madame Marlène Schiappa, ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur, chargée de la Citoyenneté a lancé en décembre dernier, l'opération des Prodiges de la République visant à récompenser des Français méritants qui se sont illustrés par leur engagement pour la société.

Pendant le confinement notamment, des jeunes apportaient les courses aux personnes plus âgées, des femmes cousaient des masques pour leurs voisins, des étudiants ouvraient une épicerie solidaire pour leurs camarades ...

Toute l'année, des réservistes, des bénévoles, des citoyens s'engagent remarquablement au service d'une cause ou de personnes. Ce sont, toutes et tous, nos Prodiges de la République.

Ainsi, dans chaque département, des Prodiges de moins de 30 ans, désignés par un jury, vont être récompensés en mars 2021.

Chaque département désignera, par ailleurs, un ou une Prodige qui représentera son département lors d'une cérémonie présidée par la ministre au ministère de l'Intérieur.

Les prodiges de la République de Dordogne

En Dordogne, le jury chargé de désigner les prodiges et le prodige qui représentera le département lors de la cérémonie au ministère de l'intérieur est composé des personnalités suivantes :

1. M. Frédéric PERISSAT, Préfet de la Dordogne
2. M. Jean-Marc COLOMBEAU, Proviseur du lycée Jay-de-Beaufort
3. M. François COLOMES, Contrôleur général du SDIS Dordogne
4. Mme Aurore DEBORDEAUX, Directrice de l'AFAC 24
5. M. Philippe LALANDE, boucher Meilleur Ouvrier de France
6. Mme Anne-Marie SIMEON, Rédactrice en chef de Sud-Ouest Dordogne
7. Mme Christelle BOUCAUD, Maire d'Agonac et conseillère départementale

Le jury de désignation s'est réuni deux fois : Le 1^{er} février et le 23 février 2021.

- 1^{er} février 2021 : désignation de 11 prodiges de la République.
 1. M. Victor RIGOULET (*porte drapeau ancien combattant, action sur le devoir de mémoire*)
 2. M. Rémy CHORT (*jeune sapeur-pompier volontaire, mise en place de séance de sport diffusées sur le réseau des JSP*)



3. Mme Meg HILAIRET (*jeune sapeur-pompier volontaire, action sur le lien social avec les jeunes*)
4. Mme Léonie LAFORGE (*engagement dans le cadre du Service national universel à la CC Périgord Nontronnais*)
5. Mme Louna LAFFORT (*engagement dans le cadre du Service national universel au SDIS*)
6. Mme Céleste REBIERE (*engagement dans le cadre du Service national universel comme cadet de la Gendarmerie*)
7. Mme Ndéyé (Khadija) GILIBERTI (*engagement dans le cadre du Service national universel à l'EHPAD de Nontron*)
8. Mme **Carolane JOUY-TASSO** (*caissière à Auchan, à accepter de travailler + de 22h par semaine au plus fort du confinement en continuant ses études à distance*)
9. Mme Solène BROCHARD (*salarié d'une société de nettoyage, à contribuer au ménage matinale chez Auchan durant la crise sanitaire*)
10. M. François SIMBERT (*bénévolat dans le milieu hospitalier suite à l'appel au volontariat lancé par le ministère de la santé en mars 2020*)
11. Mme Emma TOCK (*aide aux étudiants via un compte instagram*)
12. M. Antoine MAZI (*Président de l'amicale des étudiants de Périgueux, il contribue au maintien du lien entre les étudiants*)

Ce même jour, le jury a sélectionné parmi ces 11 lauréats, 4 candidats pour l'audition du 23 février 2021 au titre de "Prodige représentant de la Dordogne au plan national" :

1. M. François SIMBERT ;
2. Mme Meg HILAIRET ;
3. Mme Ndéyé (Khadija) GILIBERTI ;
4. M. Antoine MAZI.

- 23 février 2021 : désignation du "Prodige représentant de la Dordogne au plan national"

Le jury a désigné aujourd'hui **Monsieur François SIMBERT** "Prodige représentant de la Dordogne au plan national". Il sera récompensé par un chèque de 500 euros (à reverser à l'association locale de son choix afin de créer ce cercle vertueux de la citoyenneté), lors d'une cérémonie solennelle présidée par le ministre au ministère de l'Intérieur où il représentera notre département.

De plus, une réception officielle sera organisée à la préfecture pour présenter l'ensemble des "Prodiges de la République" de Dordogne quand les conditions sanitaires le permettront.



Le jury et les 4 candidats.

De gauche à droite : M. François SIMBERT, Mme Meg HILAIRET, Mme Ndéyé (Khadija) GILIBERTI et M. Antoine MAZI